Parc naturel régional des Baronnies provençales

REÇU
26 12 18
PRÉF 26

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

11 DÉCEMBRE 2018

N° 2018-11-03

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 29

Quorum atteint

Délégués présents(es)

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)
Claude AURIAS

2 représentantes du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuses de 2 voix)
Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 2 voix)
Corinne MOULIN

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)
Gérard TENOUX

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)
Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :
Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Philippe CAHN, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Éric RICHARD, Pascale ROCHAS à Michel ROLLAND.

Délégués excusés
Pierre-Yves BOCHATON, Myriam HUGUES

Invités présents
Laurent HARO
Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invités excusés
Evelyne GAUTHIER

****

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures.

Madame Eliane BARREILLE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des conseillers délégués proposés à la présidence des commissions thématiques

Le Président rappelle que l'article 5 du règlement intérieur du Parc prévoit 9 commissions thématiques qui ont pour objet d'étudier les programmes, les objectifs et opportunités d'actions, les méthodes et les évaluations.
Elles sont présidées par un membre du comité syndical titulaire, désigné en bureau, qui rapporte les travaux de la commission.

Les commissions thématiques sont les suivantes :

- VALORISATION DES PRODUCTIONS, AGROALIMENTAIRE ET CIRCUITS COURTS
- TOURISME
- PASTORALISME ET AGRO-ENVIRONNEMENT
- SPORTS DE NATURE
- FORET ET RISQUES NATURELS
- EDUCATION AU TERRITOIRE ET A L'ENVIRONNEMENT
- INNOVATION, ENERGIE
- HISTOIRE ET PATRIMOINES
- MARQUE PARC

Les commissions thématiques sont animées par un conseiller(e) syndical titulaire délégué(e), désigné(e) par le Bureau, qui assurera les fonctions de Président(e) de commission. Le/Les Président(e) de commission non membres du Bureau seront invités à titre consultatif au Bureau.

Le Président propose les conseillers délégués suivants :

NOM	Prénom	Mission
BARTHEYE	Christian	Président de la commission forêt et risques naturels
BOCHATON	Pierre-Yves	Président de la commission sports de nature
CAHN	Philippe	Président de la commission pastoralisme et agro-environnement
GAUTHIER	Evelyne	Présidente de la commission éducation au territoire et à l'environnement
GUERIN	Marc	Président de la commission innovation et énergie
HARO	Laurent	Président de la commission histoire et patrimoines
HUGUES	Myriam	Présidente de la commission tourisme
LIOTAUD	Valery	Conseiller spécial délégué - Président de la commission marque Parc
RUYSSCHAERT	Christelle	Présidente de la commission valorisation des productions, agroalimentaire et circuits-courts

Le Président rappelle que si l'exercice de leur mission nécessite un déplacement hors du territoire, les frais occasionnés par les présidents de commission seront pris en charge par le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, à partir d'une délibération spécifique.

45 chemin des randonneurs * 26510 * Sahune * Tél. : 04 75 26 79 05 * Fax : 04 75 26 79 09 * smbp@baronnies-provencales.fr * www.baronnies-provencales.fr

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** les nominations des conseillers délégués proposés à la présidence de ces commissions
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

45 chemin des randonneurs * 26510 * Sahune * Tél. : 04 75 26 79 05 * Fax : 04 75 26 79 09 * smbp@baronnies-provencales.fr * www.baronnies-provencale